

# DISCOURS DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

Par le président du Conseil communal: Samuel Perrin

Chers habitants d'Yvonand, vacanciers, compatriotes ou étrangers. J'ai le plaisir de m'adresser à vous ce soir, à l'occasion de notre fête nationale.

Pour moi, le 1<sup>er</sup> août offre la possibilité d'exprimer notre attachement à notre pays et la fierté que la Suisse nous apporte. Tout au long de l'année, nous la trouvons peut-être trop attentiste, trop chère ou trop permissive. Je connais même quelqu'un qui la trouve trop sale. Mais au fond de nous, nous l'aimons tous, ce soit pour sa qualité de vie, sa démocratie ou ses montagnes. Je crois que nous l'aimons car c'est notre foyer et on s'y sent bien. Tout particulièrement à Yvonand, chacun peut y trouver sa place et construire son avenir en toute sérénité.

A chaque fois que je regarde le téléjournal et que je vois des reportages sur la Palestine, l'Irak ou le sud Liban, là-bas, où il y a des jeunes et des moins jeunes qui n'ont plus de foyer, plus de perspective d'avenir, je pense que nous ne nous rendons pas compte de ce que les générations qui nous ont précédé nous ont offert : la possibilité de croire en l'avenir, de vivre en sécurité, de choisir quelles études ou quels apprentissages nous allons faire. Ce sont des choses dont certaines personnes n'osent même pas rêver.

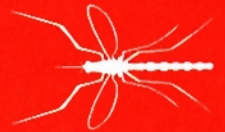
Bien sûr, notre pays n'est pas parfait, il y a toujours des choses à améliorer, que ce soit le financement de l'AVS, le contrôle des coups de la santé, l'emploi ou la gestion de l'environnement. Mais tout problème a une solution. Aujourd'hui, c'est à nous de travailler ensemble pour garantir un avenir heureux aux générations futures.

En 1291, trois personnes se sont réunies sur la prairie du Grütli afin de poursuivre le même but : s'entraider pour se protéger et ainsi améliorer leur qualité de vie. 715 ans plus tard ce pays a gardé le même esprit. Chaque personne participe selon ses moyens et ses possibilités à faire de la Suisse ce qu'elle est. Que ce soit en payant des impôts, en participant à la vie associative ou à la vie politique. Nous participons tous à améliorer notre qualité de vie. Pour moi le message que je garde du Pacte Fédéral est le suivant : travaillons ensemble dans un esprit solidaire pour un avenir heureux. Pour que la Suisse reste à nos yeux le plus beau pays du monde.

Comme vous le voyez en ce beau soir d'été c'est avec une vision positive, un peu sentimentale que je tenais à commémorer notre fête nationale. Je vous souhaite encore une excellente soirée ici à Yvonand.

# Le Moustique

BULLETIN DU PARTI SOCIALISTE D'YVONAND  
& ENVIRONS



Vingt-neuvième année

Août 2006

## VOTATIONS DU 24 SEPTEMBRE

**OUI** A L'INITIATIVE "BENEFICES DE LA BANQUE  
NATIONALE POUR L'AVS"

**NON** A LA LOI SUR L'ASILE

**NON** A LA LOI SUR LES ETRANGERS

Pages 4 et 5 **La législature sera-t-elle "chaude" ?**

## **INITIATIVE «BÉNÉFICE DE LA BANQUE NATIONALE POUR L'AVS».**

L'initiative pour l'AVS demande qu'une partie du bénéfice net de la Banque nationale soit versée au fond de compensation de l'AVS, hormis une part annuelle d'un milliard de francs qui est versée aux cantons,

Cette initiative est une réponse aux attaques de la droite contre l'AVS. Souvenez-vous, Christophe Blocher avait même proposé de privatiser l'AVS, pilier de la sécurité sociale Suisse. Devant le tollé qu'a soulevé sa proposition, nous n'en avons plus entendu parler, mais ce discours a provoqué une grande inquiétude dans la population.

L'AVS fonctionne bien. Elle a financé de plus en plus de rentes sans augmenter les cotisations. Cela a été rendu possible par l'augmentation de la productivité, la croissance économique, l'augmentation des salaires et du travail des femmes.

Malgré cette situation positive, le Conseil fédéral continue son discours pessimiste et propose une réduction des prestations de l'AVS. L'âge de la retraite devrait passer à 65 ans pour tout le monde, sans flexibilisation générale. La retraite anticipée ne serait possible que pour les personnes à l'aide sociale, à l'AI ou au chômage. Ces plans auraient comme conséquence une baisse des rentes d'environ 20%. De nombreuses personnes âgées devraient solliciter les prestations complémentaires dont une bonne partie est financée par les cantons.

Pour nous il n'est pas question de baisser les prestations de l'AVS. Il est important de mettre sur pied un financement complémentaire à ceux en vigueur actuellement. Avec les bénéfices de la BNS, l'AVS pourra compter sur un financement solide et durable.

Les cantons recevront autant d'argent qu'ils en obtenaient lors du dépôt de l'initiative, soit un milliard par an.

Hans Peter Tschudi était persuadé que le peuple devait s'opposer à tout démantèlement de l'AVS. Il a déclaré lors du lancement de l'initiative: «La solidarité entre générations doit être renforcée.» Il est dans le plus grand intérêt de ce pays et de sa population qu'elle aboutisse.

## **EN VOTANT OUI LE 24 SEPTEMBRE NOUS GARANTISSONS LA PÉRENNITÉ DE L'AVS**

- Les rentiers verront leurs rentes garanties.
- Les actifs et les jeunes ne verront pas les cotisations augmenter.

## **NON À DEUX LOIS INIQUES SUR L'ASILE ET LES ÉTRANGERS.**

La campagne, qui a commencé relativement tôt, est instructive à maints égards et fait apparaître des phénomènes intéressants. La cassure annoncée entre Suisse alémanique et Suisse romande n'est plus si claire : c'est ainsi que les Eglises, les Conseils d'Etat de Bâle, Berne et Zurich se sont déclarées en faveur du double non. Au nom du droit, on voit également des personnalités issues des partis bourgeois traditionnels se démarquer de leur parti,

est que le droit est bien malmené par ces deux lois. Amnesty International a déclaré la révision de la loi sur l'asile contraire à la Convention de Genève, Terre des Hommes l'a déclarée contraire à la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant.

D'une situation déjà très restrictive, les procédures expéditives et sommaires d'examen des demandes d'asile font craindre que, sous couvert de lutte contre les abus, nous passions à côté de réfugiés dignes de protection, violant ainsi nos engagements internationaux. Ironie de l'Histoire, ces excès apparaissent précisément à une période où les réfugiés n'ont jamais été aussi peu nombreux !

Quant à l'exclusion de l'aide sociale des NEM (non entrée en matière) et requérants déboutés, elle est à la fois contraire au respect de la dignité humaine et inefficace, voire dangereuse, puisque la majorité de ces personnes ne peuvent rentrer chez elles et vivent clandestinement.

Ce double défaut à l'égard des principes fondamentaux du droit et de son efficacité se retrouve dans la loi sur les étrangers qui prévoit un affaiblissement du regroupement familial et une extension de la durée de détention administrative jusqu'à deux ans sans avoir commis aucun délit, choses tout à fait inacceptables. Cette loi ne résoudra en rien les questions des sans-papiers et des étrangers en général, car elle refuse de prendre en compte la complexité du phénomène migratoire et ne tient aucun compte des richesses économiques et sociales que les étrangers apportent à notre pays.

A l'image de Ruth Dreifuss, et fort de son engagement, le Parti socialiste dit **2X NON**.



# LA LÉGISLATURE

## SERA-T-ELLE "CHAUDE" ?

**Après un début d'été très chaud, la législature 2006-2011 sera-t-elle « chaude » au conseil communal d'Yvonand ? C'est la question que l'on pose au parti socialiste après la première séance de la commission des finances et la nomination d'un président UDC.**

Dans notre pays, que ce soit au plan national, cantonal et communal, il est de tradition que pour éviter d'inutiles querelles, l'on se mette d'accord entre les différents partis sur une répartition des nombres de membres des commissions et des différentes présidences. A Yvonand il en est exactement de même depuis de très nombreuses années. Avant la séance d'assermentation de notre législatif, les présidents des différents groupes se sont réunis et ont décidé pour les commissions une composition à 7 membres soit 2 socialistes, 2 radicaux, 2 UDC et 1 Entente villageoise. Au vu de la composition du nouveau conseil : 19 (+2) socialistes, 16 (-4) radicaux, 12 (-2) UDC et 3 (-1) Entente villageoise), socialistes et radicaux sont sous-représentés alors qu'UDC et Entente villageoise sont avantagés. Un tournus est institué pour la présidence du conseil communal et des différentes commissions (permanentes ou non), elle est successivement socialiste, radicale, UDC, socialiste, etc.

Lors de la dernière législature, la présidence de la commission des finances était assurée par Olivier David, UDC élu à la municipalité. Confiant dans le tournus évoqué plus haut, c'est donc tout logiquement, que lors de la première séance de la dite commission le parti socialiste a présenté la candidature de Michel Burnand. Mais l'UDC a présenté un candidat en la personne de Philippe Beutler, appuyée lors du vote par les deux membres radicaux, c'est donc ce dernier qui a été élu.

En tout, l'UDC monopolisera la présidence de la commission des finances pendant 9 ans et demi. Sans nullement mettre en doute les qualités de Philippe Beutler, le parti socialiste s'estime lésé et trouve l'attitude de la droite arrogante et anti-démocratique. Nous regrettons que ces partis, qui se disent respectueux des traditions, bafouent ainsi les usages. Cela n'empêchera pas les membres socialistes de la commission d'avoir comme priorité une saine et prudente gestion des finances de notre commune.

Qu'y a-t-il derrière ce manifeste « refus de priorité » : des rancunes personnelles inexprimées contre le candidat socialiste ? La volonté de l'UDC de compenser ses pertes des dernières élections ( 2 sièges au conseil et 1 siège à la municipalité) ? Un brusque durcissement des positions d'une droite affaiblie ? Dans cette dernière hypothèse, on doit malheureusement s'attendre à une législature aussi « chaude » que le dernier mois de juillet et avec à la clé des affrontements stériles et dommageables pour notre commune.